ENSEMBLE SCOLAIRE CATHOLIQUE RIGNAC-MONTBAZENS

Siège social : 21, Route de Villefranche
12390 RIGNAC

RAPPORT

du **COMMISSAIRE** *aux* **COMPTES**
(Exercice clos le 31 août 2023)

MAI-BENNET & Associés
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
12, impasse de l'orée du bois
Parc commercial de Cassagnettes
12510 OLEMPS

ENSEMBLE SCOLAIRE CATHOLIQUE RIGNAC-MONTBAZENS

Siège social : 21, Route de Villefranche
12390 RIGNAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
« Exercice clos le 31 août 2023 »

A l'Assemblée Générale de l'association **ENSEMBLE SCOLAIRE CATHOLIQUE RIGNAC-MONTBAZENS,**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **ENSEMBLE SCOLAIRE CATHOLIQUE RIGNAC-MONTBAZENS** relatifs à l'exercice clos le **31 Août 2023**.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport**.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Olemps, le 9 février 2024

Pour la SAS **MAI-BENNET & Associés**
Commissaire aux Comptes
Hervé BENNET

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/08/2023 12			Exercice N-1 31/08/2022 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques...	5 938	5 464	474	1 109
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	140 189	101 158	39 030	39 869
	Constructions	6 604 436	5 094 019	1 510 417	1 489 253
	Installations techniques Matériel et outillage	1 895 554	1 624 931	270 622	155 558
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes	515 396		515 396	
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations et Créances rattachées	76		76	76
	Autres titres immobilisés	230 534	14 497	216 037	216 037
	Prêts				
	Autres	200		200	200
	Total I	9 392 323	6 840 070	2 552 253	1 902 102
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Créances (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	51 797	19 554	32 243	34 770
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	187 989		187 989	210 049
	Valeurs mobilières de placement	151 449		151 449	596 327
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	1 150 412		1 150 412	1 501 720
	Charges constatées d'avance (2)	16 578		16 578	20 612
	Total II	1 558 226	19 554	1 538 672	2 363 478
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(III)**				
	Primes de remboursement des emprunts **(IV)**				
	Ecarts de conversion actif **(V)**				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 950 548	6 859 624	4 090 924	4 265 580

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/08/2023 12	Exercice N-1 31/08/2022 12
FONDS PROPRES	**Fonds propres**		
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	239 623	239 623
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	2 919 494	2 954 544
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	188 048–	35 050–
	Situation nette (sous total)	2 971 069	3 159 117
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	187 881	120 485
	Provisions réglementées		
	Total I	3 158 950	3 279 602
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques	53 336	68 973
	Provisions pour charges		
	Total III	53 336	68 973
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	470 798	544 428
	Emprunts et dettes financières diverses	10 000	10 000
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	228 665	67 569
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	87 229	109 742
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 656	7 500
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	75 290	177 767
	Total IV	878 639	917 005
	Ecarts de conversion passif **(V)**		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 090 924	4 265 580

(1) Dont à plus d'un an 803 349 739 238
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

10

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2023 12	Exercice N-1 31/08/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	11	12	1-	8.33-
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	44	317	274-	86.24-
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	898 612	935 094	36 482-	3.90-
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 172 956	1 175 766	2 810-	0.24-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public	1 805	2 488	683-	27.46-
Dons manuels	31 467	13 827	17 640	127.58
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	24 837	6 601	18 236	276.28
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	4 735	1 994	2 742	137.53
Total I	2 134 467	2 136 098	1 632-	0.08-
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	155	293	137-	46.93-
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	1 153 318	1 112 820	40 498	3.64
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	64 540	64 281	259	0.40
Salaires et traitements	734 657	676 189	58 467	8.65
Charges sociales	209 541	200 842	8 700	4.33
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	175 750	180 431	4 681-	2.59-
Dotations aux provisions	8 332	20 969	12 637-	60.26-
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	6 566	1 817	4 750	261.47
Total II	2 352 860	2 257 641	95 219	4.22
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	218 394-	121 543-	96 851-	79.68-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2023 12	Exercice N-1 31/08/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	9 828	8 826	1 002	11.35
Autres intérêts et produits assimilés	9 191	8 386	805	9.59
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	19 019	17 213	1 806	10.49
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	8 928	9 422	493-	5.24-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	8 928	9 422	493-	5.24-
2. Résultat financier (III-IV)	10 090	7 791	2 299	29.51
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	208 303-	113 752-	94 551-	83.12-
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	5 267	67 131	61 864-	92.15-
Sur opérations en capital	28 563	34 064	5 501-	16.15-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	33 830	101 195	67 365-	66.57-
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	12 151	20 623	8 471-	41.08-
Sur opérations en capital		0	0-	100.00-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	12 151	20 623	8 471-	41.08-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	21 679	80 572	58 894-	73.09-
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 423	1 870	447-	23.90-
Total des produits (I+III+V)	2 187 315	2 254 506	67 191-	2.98-
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 375 363	2 289 556	85 807	3.75
5. EXCEDENT OU DEFICIT	188 048-	35 050-	152 998-	436.52-

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

INFORMATIONS GENERALES

IDENTIFICATION

L'Ensemble Scolaire Catholique Rignac-Montbazens, situé 21 route de Villefranche 12390 Rignac, se compose de deux écoles, deux collèges et 1 lycée :
- Ecole St Joseph - 28 avenue du Ségala 12390 Rignac
- Ecole St Géraud - 10 rue du Presbytère 12220 Montbazens
- Collège Privé Jeanne d'Arc - 21 avenue de Villefranche 12390 Rignac
- Collège St Géraud - 10 rue du Presbytère 12220 Montbazens
- Lycée Enseignement Professionnel Agricole et Horticole Privé - 21 avenue de Villefranche 12390 Rignac

OBJET

L'Ensemble Scolaire a pour objet d'assumer juridiquement la gestion d'enseignements fondés par l'autorité canonique compétente. Il a la responsabilité de la gestion économique, financière et sociale des établissements qu'il comprend. Il l'exerce conformément aux projets de l'école, aux orientations de l'autorité de tutelle et aux textes internes à l'enseignement catholique. Il contribue à assumer la mise en oeuvre matérielle du projet éducatif.

MOYENS MIS EN OEUVRE

L'Ensemble Scolaire est l'employeur des personnels de droit privé.
Il ne fait pas appel au bénévolat de façon significative.

EVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES

	Exercice 2022/2023	Exercice 2021/2022
Externes	50	67
Demi-pensionnaires	376	377
Internes	107	89
UFA	17	31
TOTAL	550	564

TRANSACTIONS

Aucune transaction significative n'a été réalisée.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

L'Ensemble Scolaire ne bénéficie pas de contributions volontaires en nature.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

L'exercice clos le 31 août 2023 couvre une période de 12 mois.

Le total du bilan est de 4 090 924 €.

Le résultat net comptable est un déficit de 188 048 €.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables applicables en France, en particulier en application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations
Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

Créances et dettes
Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités
Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	5 938		5 938
Terrains	140 189		140 189
Constructions sur sol propre	3 097 797		653 306
Constructions sur sol d'autrui	3 355 439		
Installations techniques et matériel d'activité	1 096 873		116 260
Matériel de transports	116 585		
Matériel de bureau et informatique	522 791		43 698
Immobilisations en cours			515 396
TOTAL	8 329 674		1 468 850
Participations	76		
Dépôts et cautionnement	200		
Autres immobilisations fiancières	230 534		
TOTAL	230 810		
TOTAL GENERAL	8 566 422		1 474 788

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		5 938	5 938	5 938
Terrains		140 189	140 189	140 189
Constructions sur sol propre		502 106	3 248 997	3 248 997
Constructions sur sol d'autrui			3 355 439	3 355 439
Installations techniques et matériel d'activité			1 213 134	1 213 134
Matériel de transports			116 585	116 585
Matériel de bureau et informatique		654	565 836	565 836
Immobilisations en cours			515 396	515 396
TOTAL		642 949	9 155 574	9 155 574
Participations			76	76
Dépôts et cautionnement			200	200
Autres immobilisations fiancières			230 534	230 534
TOTAL			230 810	230 810
TOTAL GENERAL		648 887	9 392 323	9 392 323

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	4 829	636		5 464
Terrains	100 320	839		101 158
Constructions sur sol propre	1 861 551	248 564	155 412	1 954 703
Constructions sur sol d'autrui	3 102 432	348 886	312 003	3 139 316
Installations techniques et matériel d'activité	996 612	25 794		1 022 406
Matériel de transports	116 585			116 585
Matériel de bureau et informatique	467 495	43 808	25 362	485 940
TOTAL	6 644 994	667 891	492 776	6 820 109
TOTAL GENERAL	6 649 823	668 526	492 776	6 825 573

Ventilations des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob. incorporelles TOTAL	636				
Terrains	839				
Constructions sur sol propre	248 564				
Constructions sur sol d'autrui	348 886				
Installations techniques matériel activité	25 794				
Matériel de bureau et informatique	43 808				
TOTAL	667 891				
TOTAL GENERAL	668 526				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	200	200	
Autres créances familles élèves	51 797	51 797	
Personnel et comptes rattachés	2 400	2 400	
Divers état et autres collectivités publiques	99 171	99 171	
Débiteurs divers	49 398	49 398	
Charges constatées d'avance	16 578	16 578	
TOTAL	219 545	219 545	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes éts crédit à plus de 2 ans à l'origine	470 798	67 557	229 431	173 810
Emprunts et dettes financières divers	10 000	2 500	7 500	
Fournisseurs et comptes rattachés	228 665	228 665		
Personnel et comptes rattachés	604	604		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 315	39 315		
Impôts sur les bénéfices	1 423	1 423		
Autres impôts taxes et assimilés	45 886	45 886		
Autres dettes	4 643	4 643		
Produits constatés d'avance	75 290	75 290		
TOTAL	876 625	465 884	236 931	173 810

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 30 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 30 ans
Installations techniques	Linéaire	1 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	1 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 15 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Logiciels	Linéaire	1 an

Titres immobilisés

Le montant des dépréciations sur les titres de participation n'a pas varié entre l'exercice 2021-2022 et l'exercice 2022-2023. Ce montant est de 14 497 €.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	145 090
Disponibilités	32 966
Total	178 056

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 158
Dettes fiscales et sociales	23 001
Autres dettes	3 295
Total	127 454

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 578
Total	16 578
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	75 290
Total	75 290

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt auprès d'établissements de crédit
- capital restant dû : 23 505 € (gage à hauteur de 50 000 €).
- capital restant dû : 35 656 € (gage à hauteur de 90 000 €).
- capital restant dû : 409 785 € (nantissement compte à terme à hauteur de 350 000 €).

Engagements financiers

Engagements donnés

INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE
Le passif correspondant aux indemnités de fin de carrière a été comptabilisé pour 53 336 € compte tenu des hypothèses suivantes :
- méthode prospective
- départ volontaire à l'âge du taux plein
- taux de charge sociales intégrées à 53 % pour les cadres et 48 % pour les non cadres
- pas de turn over
- taux d'actualisation financière : 3.76 %

Engagements reçus

Néant

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- SUBVENTIONS VIREES AU CR	28 564	
- PRODUITS SUR EXERCICE ANTERIEUR	423	
- REGULARISATIONS DIVERSES	4 844	
Total	33 831	
Charges exceptionnelles		
- ABANDON PRODUITS A RECEVOIR (PS)	11 411	
- REGULARISATION FOURNISSEURS	61	
- CHARGES S/EXO ANTERIEURS	680	
Total	12 152	

10